

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Orthopédie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 065417

NDI 29160

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1355 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOU-MIA EL HABIB

Date de naissance : 25-12-1950

Adresse : Lot. ANNA 2 N°18 Sidi MAAROUF

CP 20000 CASABLANCA

Tél. : 06 68 87 64 78 Total des frais engagés : 2007 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/5/2020

Nom et prénom du malade : Boumia El habib Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : CNI

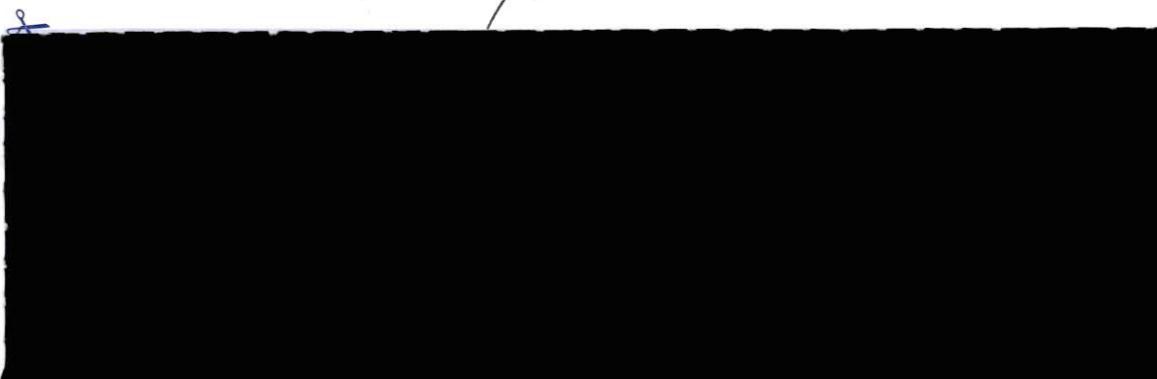
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9/5/1890	cse tcs	300	dh	 DR. MOHAMMED CHAHAL Chiropratique (U.L.B) 17, Place Charles Nicolle 76000 Rouen Tel : 02 32 48 44 01 Fax : 02 32 45 08 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie AMINE EL KOUHENE Lotissement Amine N° 65 Sidi Mousa - CASABLANCA Tel. : 022.97.25.85	19/5/20	1707.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

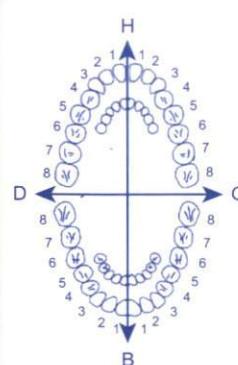
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE

Cabinet de Consultations &
d'Explorations Cardio-vasculaires

Docteur CHAMI Mohammed
CARDIOLOGUE

Spécialiste diplômé de la Faculté de
Médecine de Bruxelles



عيادة تشخيص و استشاف
أمراض القلب و الشرايين

دكتور محمد الشامي

أخصائي في أمراض القلب و الشرايين

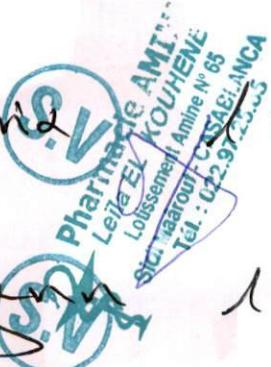
محل مكتبة الطب ببرو و كسيت

Casablanca, le... 19/05/2020

Al-Bonmia - El habib

278,00 dh.

1) Copland



4 / j

45,00 dh

2) edoxaban

1 p x 2 j

70,00 dh

3) Covaridine

4 / j sin

67,80 dh.

4) Bipuel

1/4 p x 2 j

T = 170760

Dr Mohammed CHAMI
Cardiologue (U.L.B)
N°17, Place Charles Nicolle
Casa - Tél. : 05 22 48 44 01
Gsm : 06 61 45 08 06

114 minis

Dr Mohammed CHAMI
Cardiologue (U.L.B)
N°17, Place Charles Nicolle
Casa - Tél. : 05 22 48 44 01
Gsm : 06 61 45 08 06

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Copivax 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Copivax 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Copivax 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Copivax 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

LOT : 045
PER : JUL 2021
PPV : 45 DH 00

LOT : 046
PER : DEC 2021
PPV : 45 DH 00

LOT : 046
PER : DEC 2021
PPV : 45 DH 00

LOT : 046
PER : DEC 2021
PPV : 45 DH 00

PPV 70DH00
PER 04/21
LOT 1104

PPV : 70DH00
PER : 11/21
LOT : 12680

PPV : 70DH00
PER : 11/21
LOT : 12680

PPV : 70DH00
PER : 11/21
LOT : 12680

138919 0123
PPV 67DH80

006820 0123
PPV 67DH80

570,00

67,80

67,80

ECG

NOM:boumia ID : Sexe : Age : Date :19-5-2020

10mm/mV 25mm/s



Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Signature Médecin: